

**LES RESSOURCES YORBEAU INC.**  
(« Yorbeau » ou la « Société »)

**Rapport de gestion  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013**

*Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 28 mars 2014 et devrait être lu conjointement avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 et les notes qui y sont afférentes. Les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 et les notes y afférentes ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et selon les méthodes comptables décrites ci-après.*

*Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui avaient été envisagés dans les énoncés prospectifs. La Société est d'avis que les prévisions reflétées dans ces énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables mais rien ne garantit que ces prévisions s'avéreront exactes.*

**Général**

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, Gold Fields Sudbury Exploration Corp. (« Gold Fields ») a effectué un programme de forage aux diamants sur la propriété Rouyn de la Société. Ce programme a été effectué aux termes de la convention d'option et d'entreprise en coparticipation intervenue entre la Société et Gold Fields en vertu de laquelle la Société a octroyé à Gold Fields une option d'acquérir une participation de 51 % dans la propriété Rouyn. La convention d'option et d'entreprise en coparticipation a une date de commencement du 26 juin 2013.

Le programme de forage 2013 a inclus 26 forages totalisant 7 808 mètres sur les blocs Cinderella, Augmitto et Lac Gamble. L'objectif à Cinderella était de vérifier l'expansion possible de la minéralisation connue à des profondeurs de moins de 400 mètres. La plupart du forage ciblait l'extension autour des zones existantes. À Augmitto, les objectifs étaient de confirmer la minéralisation près de la surface sous les tranchées d'exploration historiques et de tester le potentiel d'utiliser un nouveau patron de forage. Finalement, à Lac Gamble, l'objectif était de confirmer la minéralisation dans un nouveau secteur qui se développe en profondeur à la limite ouest de la zone Lac Gamble.

Les faits saillants du programme 2013 incluent: a) à Cinderella, 6,6 g/t Au sur 9,0 mètres et 5,4 g/t Au sur 13,0 mètres; b) à Augmitto, 11,4 g/t Au sur 5,3 mètres et 7,9 g/t Au sur 7,0 mètres; et c) à Lac Gamble, 6,0 g/t Au sur 11,3 mètres. Bien que des valeurs anormales aient été obtenues autour des zones de minéralisation connues à Cinderella, le forage n'a pas donné lieu à une extension des zones. En général, le forage 2013 sous les tranchées à Augmitto a confirmé les résultats d'analyse précédents. Quant au potentiel d'utiliser un nouveau patron de forage, les résultats sont encore sous étude. Cependant, à ce moment il ne semble pas avantageux de modifier les stratégies de forage pour tester les enveloppes minéralisées dans la formation du Groupe de Piché. Quant au forage à Lac Gamble, les résultats obtenus sont considérés comme étant les plus encourageants puisqu'ils supportent l'hypothèse selon laquelle la zone Lac Gamble demeure ouverte à l'ouest et en profondeur.

En vertu de la convention d'option et d'entreprise en coparticipation, Gold Fields s'est engagée à dépenser 4 millions \$ sur la propriété Rouyn au cours des 18 premiers mois suivant la date de commencement de la convention, avec des dépenses additionnelles de 5 millions \$ par année pour un

montant total de 19 millions \$. Gold Fields a rapporté à la Société qu'en 2013, Gold Fields a dépensé environ 1,4 million \$ en dépenses d'exploration sur la propriété Rouyn.

Le programme d'exploration 2014 de Gold Fields qui est présentement en cours sur la propriété Rouyn et dont le budget est de 2,2 millions \$ consistera d'environ 14 000 mètres, ciblant surtout l'extension en profondeur de la minéralisation aurifère connue ou les nouvelles zones potentielles dans la moitié est de la propriété.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, aucuns travaux n'ont été effectués sur la propriété Beschefer. La Société évalue présentement la faisabilité d'effectuer un programme d'exploration sur la propriété Beschefer.

Après la fin de l'exercice, la Société a complété un placement privé d'unités au prix de 0,18 \$ l'unité pour un produit brut de 1 712 700 \$. Chaque unité consiste d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'achat d'action ordinaire pouvant être exercé au prix de 0,30 \$ l'action jusqu'au 31 décembre 2015.

Après la fin de l'exercice, la Société a de plus annoncé une entente proposant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Mines Cancor Inc. (« Cancor »). La Société et Cancor ont convenu de procéder à un regroupement d'entreprises au moyen d'une fusion triangulaire aux termes de laquelle une filiale en propriété exclusive de la Société et incorporée en vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* fusionnera avec Cancor pour former une nouvelle entité qui sera une filiale en propriété exclusive de la Société. En vertu des dispositions de l'entente d'acquisition entre la Société et Cancor, les actionnaires de Cancor échangeront leurs actions ordinaires dûment émises contre des unités de la Société sur la base d'une unité de la Société pour chaque 12 actions de Cancor. Pour les fins de l'acquisition, Cancor sera évaluée à environ 1 475 000 \$ et les unités de la Société seront évaluées à 0,18 \$ chacune. Les options de Cancor en circulation à la date de clôture (les « Options ») seront échangées contre des droits accordés par la Société aux porteurs d'Options donnant droit à chaque détenteur de recevoir un paiement en espèces de la Société pour un montant équivalent, à l'égard de chaque Option détenue par le porteur, à l'augmentation de la valeur que ce porteur aurait réalisée à l'expiration de l'Option en présumant que l'Option ait été levée pour des actions de Yorbeau, dont le nombre et le prix de levée seront ajustés conformément au ratio d'échange précité. Tous les paiements en espèces de Yorbeau quant aux droits qui seront accordés aux porteurs d'Options seront effectués sur la base du cours de clôture des actions de Yorbeau à la date d'expiration de l'Option en question. La clôture de la transaction est prévue en mai 2014.

### **Risques et incertitudes**

L'exploration et la mise en valeur de gisements minéraux peuvent être affectées à différents degrés par plusieurs facteurs tels que les règlements du gouvernement, les risques environnementaux, l'utilisation des terres, la dépendance sur le personnel-clé et d'autres risques normalement encourus dans l'industrie minière. La Société a de nombreux concurrents disposant de ressources financières, techniques ou autres plus importantes que les siennes.

L'exploration, la mise en valeur et l'exploitation des propriétés de la Société peuvent exiger un financement supplémentaire considérable. Les sources de fonds futurs disponibles à la Société sont l'émission de capital-actions additionnel et le financement par entreprise de coparticipation et/ou par la vente de redevances. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des

travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production à l'une ou à l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans la propriété.

### **Résultats des activités**

#### *Administration*

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a subi une perte et une perte du résultat étendu de 1 204 758 \$ comparativement à 1 014 648 \$ l'année précédente. Ceci représente une perte nette de 0,01 \$ par action. Les revenus pour l'exercice ont totalisé 72 689 \$ comparativement à 259 803 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (dont 256 288 \$ se rapportaient à des actions accréditives). Les revenus sont composés : i) d'un montant de 30 679 \$, représentant les frais de gestion facturés à Gold Fields pour la période de 6 mois à partir du commencement de la convention d'option et d'entreprise en coparticipation jusqu'au 31 décembre 2013; et ii) d'un montant de 42 000 \$ représentant les frais de location de 6 000 \$ par mois facturés à Gold Fields et les frais de location de 6 000 \$ facturés à Ressources Cogitore Inc. pour l'entreposage de carottes sur la propriété de Yorbeau. Les dépenses pour l'exercice ont totalisé 1 211 085 \$ comparativement à 1 274 451 \$ lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Les dépenses administratives pour l'exercice, dont les détails sont présentés dans le tableau ci-dessous, ont diminué de 28 465 \$ comparativement à l'année précédente en raison principalement d'une diminution du coût des relations avec les investisseurs.

	<u>2013</u>		<u>2012</u>	
Honoraires professionnels	364 531	\$	288 397	\$
Salaires	248 815		234 427	
Relations avec investisseurs	118 663		240 657	
Taxes, permis, frais	12 372		(1 000)	
Redevance	50 000		50 000	
Divers	55 146		66 506	
Loyer	49 399		48 314	
Assurance	42 336		42 426	
Total	941 262	\$	969 727	\$

#### *Exploration*

La Société a encouru un total de 315 961 \$ en dépenses d'exploration (comparativement à 1 999 619 \$ l'année précédente), toutes ces dépenses ayant été encourues sur la propriété Rouyn. Les éléments importants des dépenses d'exploration sont les salaires des géologues et des techniciens dont le montant total s'élève à 210 694 \$, les paiements de crédit-bail à l'égard de remorques résidentielles d'un montant de 20 957 \$ et les frais de chauffage et d'électricité du bâtiment d'entretien à la propriété Rouyn, lesquels s'élèvent à 18 483 \$. Ces dépenses d'exploration ont donné lieu à une augmentation des éléments d'actif minier et d'exploration, lesquels s'élevaient, déduction faite des crédits de droits miniers et relatifs aux ressources au montant de 109 579 \$, à 18 468 674 \$ au 31 décembre 2013 (comparativement à 18 262 292 \$ au 31 décembre 2012), dont 18 396 932 \$ représente la valeur comptable nette de la propriété Rouyn et 71 742 \$ représente la valeur comptable nette de la propriété Beschefer.

### **Information annuelle choisie**

Le tableau suivant présente de l'information annuelle choisie pour chacun des trois plus récents exercices complétés :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenu	72 689 \$	3 515 \$	6 170 \$
Autre revenu relié aux actions accréditives	Néant	256 288 \$	Néant
Revenu total	72 689 \$	259 803 \$	6 170 \$
Perte et perte du résultat étendu	(1 204 758) \$	(1 014 648) \$	(1 138 042) \$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,01) \$	(0,01) \$	(0,01) \$
Actif total	18 695 500 \$	18 535 298 \$	19 433 652 \$
Passif financier à long terme	Néant	Néant	Néant

### **Sommaire des résultats trimestriels**

Le tableau suivant présente de l'information financière trimestrielle choisie pour chacun des huit plus récents trimestres complétés :

<u>Trimestre terminé le</u>	<u>Revenu</u>	<u>Bénéfice net (perte nette)</u>	<u>Bénéfice net (perte nette) par action, de base et dilué</u>
31 décembre 2013	32 690 \$	(314 528) \$	(0,01) \$
30 septembre 2013	39 989 \$	(269 241) \$	(0,01) \$
30 juin 2013	0 \$	(324 342) \$	(0,01) \$
31 mars 2013	10 \$	(296 647) \$	(0,01) \$
31 décembre 2012	62 571 \$	(239 811) \$	(0,01) \$
30 septembre 2012	53 382 \$	(257 588) \$	(0,01) \$
30 juin 2012	60 229 \$	(283 292) \$	(0,01) \$
31 mars 2012	83 621 \$	(233 957) \$	(0,01) \$

### **Liquidité**

Tel que décrit ci-haut sous la rubrique « Général », la Société a signé une convention d'option et d'entreprise en coparticipation avec Gold Fields aux termes de laquelle la Société a octroyé à Gold Fields une option d'acquérir une participation de 51 % dans la propriété Rouyn. La convention d'option et d'entreprise en coparticipation a une date de commencement du 26 juin 2013. Afin d'exercer son option, Gold Fields doit financer 19 millions \$ en dépenses d'exploration et de mise en valeur sur la propriété Rouyn au cours d'une période de 4,5 ans à partir de la date de commencement, ce qui inclut un paiement d'avance en espèces de 1 million \$ (incluant les taxes de vente applicables) à la Société relativement à des services de gestion, de location et autres devant être fournis à Gold Fields. Le premier versement de 500 000 \$ du paiement d'avance en espèces a été payé à la Société le 26 juin 2013 et le deuxième versement de 500 000 \$ a été payé le 19 mars 2014. Lorsque la participation de 51 % dans la propriété aura été acquise, Gold Fields aura une option additionnelle d'augmenter sa participation à 70 % en dépensant 15 millions \$ additionnels.

En juin 2013, une tierce partie a avancé un prêt de 500 000 \$ à la Société portant intérêt au taux de 12 % par année. Le 29 janvier 2014, la Société a remboursé ce prêt, qui consiste d'un montant en capital de 500 000 \$ et d'intérêts totalisant 38 795 \$.

Au cours de l'exercice, certains administrateurs ont avancé des prêts totalisant 525 000 \$ à la Société. Ces prêts portent intérêt à des taux variant de 10 % à 12 % par année et sont remboursables sur demande. Au cours de l'exercice, des intérêts de 27 660 \$ ont été imputés aux charges d'intérêts et 125 000 \$ ont été remboursés. Au 31 décembre 2013, une somme de 400 000 \$ de ces prêts était impayée. Le 9 janvier 2014, un administrateur de la Société a avancé un prêt de 50 000 \$ à la Société portant intérêt au taux de 10 % par année et remboursable sur demande. Par la suite, tous les prêts d'un montant total de 450 000 \$ ont été remboursés, dont un prêt de 100 000 \$ qui a été remboursé par l'émission d'actions.

Au 31 décembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société totalisaient 57 563 \$ comparativement à 60 538 \$ au 31 décembre 2012. Le fonds de roulement au 31 décembre 2013 était de (1 432 998) \$ comparativement à (255 673) \$ au 31 décembre 2012. La diminution du fonds de roulement résulte des coûts continus de la Société relativement à ses dépenses corporatives et à son programme d'exploration sur la propriété Rouyn. Depuis la fin de l'exercice, la Société a complété un placement privé d'unités au prix de 0,18 \$ l'unité pour un produit brut totalisant 1 712 700 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire.

En 2014, la Société aura besoin d'environ 1,3 millions \$ pour ses dépenses corporatives. La plupart des dépenses d'exploration sur sa propriété Rouyn seront engagées par Gold Fields en vertu de la convention d'option et d'entreprise en coparticipation. La Société évalue actuellement la faisabilité de la mise en œuvre d'un programme d'exploration sur la propriété Beschefer et, par conséquent, n'a pas encore déterminé le montant des fonds qui seront nécessaires pour cette propriété.

### **Ressources en capital**

La Société n'a pas procédé à un financement par actions durant l'année 2013. La Société n'a aucun engagement de dépenses en capital.

### **Estimations comptables critiques**

L'établissement d'états financiers annuels conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont les suivantes:

- Recouvrabilité des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation;
- Évaluation des crédits d'impôt remboursables relatifs à des ressources et crédits de droits miniers;
- Évaluation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions;
- Recouvrabilité des actifs d'impôt différé.

### **Normes comptables futures**

Les normes suivantes ont été publiées mais n'ont pas encore été appliquées par la Société:

#### i) IFRS 9 - Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, dite IFRS 9 (2009); par la suite, en octobre 2010, il a publié une version modifiée de cette norme, dite IFRS 9 (2010).

En novembre 2013, l'IASB a publié de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, qui font partie de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (2013). La nouvelle norme élimine la date d'entrée en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2015 de l'IFRS 9. La nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire sera déterminée lorsque les parties de l'IFRS 9 qui concernent le classement et l'évaluation ainsi que la dépréciation seront terminées.

L'IFRS (2009) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2009), les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

L'IFRS 9 (2010) instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

L'IFRS 9 (2013) comprend de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la compatibilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été élaborées aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La date d'entrée en vigueur obligatoire n'a pas encore été fixée, mais l'adoption anticipée de la nouvelle norme est tout de même permise. Les entités publiantes canadiennes ne peuvent pas adopter l'IFRS 9 (2013) tant qu'elle n'a pas été approuvée par le Conseil des normes comptables du Canada.

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2013. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ces contrôles et procédures de la communication de l'information comportaient une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives, d'une part, à l'autorisation, à l'enregistrement, à l'examen et au rapprochement des opérations de vente et d'achat et, d'autre part, à l'enregistrement des encaissements et au rapprochement des comptes bancaires. Cette faiblesse importante pourrait donner lieu à des inexactitudes importantes dans les états financiers de la Société et est également considérée comme une faiblesse importante du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Société, de son stade de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Société n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger cette lacune.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2013. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ledit contrôle interne de l'information financière comportait une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives tel que mentionné à la rubrique « Contrôles et procédures de communication de l'information ».

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu pendant l'exercice de la Société terminé le 31 décembre 2013 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qui aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **Divulgence d'informations de nature technique et scientifique**

La personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 qui révisé et approuve l'information de nature technique et scientifique divulguée dans les communiqués de presse et les autres documents d'information continue de la Société est Laurent Hallé, géo.

### **Transactions avec des parties liées**

David Crevier, le président et chef de la direction et un administrateur de la Société, est un associé de Colby, Monet, Demers, Delage & Crevier, s.e.n.c.r.l., un cabinet d'avocats qui a fourni des services juridiques à la Société d'un montant de 360 460 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

En contrepartie partielle pour l'acquisition d'un bail minier et de 12 claims miniers qui font maintenant partie de la propriété Rouyn, la Société a consenti, aux termes d'une convention datée du 14 juillet 1997, à payer à Société Minière Alta Inc. (« Alta ») une redevance de 50 000 \$ par année. Les paiements sur la redevance sont imputés à l'état du résultat global car ces paiements ne seront jamais récupérés. G. Bodnar, jr, un administrateur de la Société, est le seul actionnaire d'Alta.

Durant l'exercice, Gérald Riverin, un administrateur de Yorbeau, a fourni des services de consultation à la Société d'un montant de 60 000 \$.

Au cours du même exercice, G. Bodnar jr., un administrateur de Yorbeau, a rendu des services de relations avec les investisseurs à la Société d'un montant de 20 000 \$.

Tel que mentionné ci-dessus sous la rubrique « Liquidité », au cours de l'exercice, certains administrateurs ont fait des prêts totalisant 525 000 \$ à la Société. Ces prêts portent intérêt à un taux variant de 10 % à 12% par année et sont remboursables sur demande. Au cours de l'exercice, des intérêts de 27 660 \$ ont été imputés aux frais d'intérêts et 125 000 \$ ont été remboursés. Au 31 décembre 2013, 400 000 \$ de ces prêts sont impayés. Le 9 janvier 2014, un administrateur de la Société a consenti un prêt de 50 000 \$ à la Société portant intérêt à un taux de 10 % par année et remboursable sur demande. Par la suite, le montant total des prêts impayés totalisant 450 000 \$ a été remboursé, incluant un prêt d'un montant de 100 000 \$ qui a été remboursé par l'émission d'actions.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers utilisés par la Société consistent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, d'autres effets à recevoir et des fournisseurs et autres créiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont investis dans des investissements à court terme ayant des dates d'échéance de trois mois ou moins et sont utilisés pour le fonds de roulement et tout autre besoin corporatif.

### **Information sur les actions en cours**

Le capital autorisé de la Société consiste d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A dont 183 900 208 étaient émises et en cours au 28 mars 2014. À cette date, la Société avait également en cours des options d'achat d'actions visant l'achat d'un total de 8 558 334 actions à des prix variant de 0,16 \$ à 0,28 \$ par action et des bons de souscription visant l'achat d'un total de 4 757 500 actions au prix de 0,30 \$ l'action.

### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels à l'égard de la Société sont disponibles sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).